

ÉLECTIONS MUNICIPALES

> DIMANCHE 15 MARS



Le 15 mars, les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales de Plassac sont invités à élire leurs conseillers municipaux. Dans la commune, ils sont au nombre de 15. Ces derniers, en principe élus pour 6 ans, pourraient voir leurs mandats allongés d'un an en raison de la tenue de l'élection présidentielle en 2032 et afin que les campagnes électorales ne se chevauchent pas.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants a changé depuis la promulgation de la loi du 21 mai 2025. Celui-ci est désormais aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

- **Scrutin paritaire.** Désormais, les listes sont paritaires (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

- **Fin du panachage.** Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.



Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité : si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration :

- Récupérez auprès de votre mandataire son numéro d'électeur et sa date de naissance,
- Effectuez votre demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr
- Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Si vous êtes muni d'une identité numérique certifiée, vous n'aurez même pas besoin de vous déplacer.

Toutes les infos sur www.maprocuration.gouv.fr

À savoir : Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

> DÉBROUSSAILLEMENT

> RAPPEL D'OBLIGATION



Plassac est situé dans une zone concernée par l'obligation légale de débroussaillage. Il doit être réalisé autour de votre habitation et autres installations de toute nature sur une profondeur minimum de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, chantier, chemin privé), le débroussaillage doit être fait sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2025, les vendeurs et bailleurs d'un bien immobilier situé dans une zone soumise à une obligation légale de débroussaillage doivent en informer obligatoirement l'acheteur ou le locataire. Cette information doit avoir lieu dès l'annonce immobilière et être intégrée à l'état des risques. Pour toute information complémentaire : service-public.fr

> FRELONS ASIATIQUES

> LUTTE ANNUELLE



Comme chaque année, et jusqu'à la fin du mois d'avril, il est primordial de piéger les reines fondatrices. Les personnes qui souhaitent en savoir plus ou désirent fabriquer leurs propres pièges peuvent s'informer auprès de Marie-Agnès (06 78 72 82 48), apicultrice aux Espaces Saquary formée à la lutte contre les frelons asiatiques.

> VIE DE VILLAGE



> TEMPÊTES NILS ET PEDRO

> SOLIDARITÉ

Les deux tempêtes qui ont frappé la commune au mois de février ont nécessité un important nettoyage, principalement au port et au Peyrat. Le conseil municipal tient ici à saluer très chaleureusement Jean-Pierre Labiche, Alain Minard, Jean-Marie Saint-Antonin et Thomas Chéronnet, qui se sont spontanément présentés pour apporter leur aide. Un grand merci à tous les quatre !



> DISPOSITIF EXCEPTIONNEL



Après les deux tempêtes successives et les fortes crues qui ont touché le territoire, le SMICVAL met en place un dispositif exceptionnel de soutien et de solidarité, pour accompagner les habitants impactés.

Jusqu'au 10 mars inclus, les habitants peuvent déposer en pôles recyclage les déchets directement liés aux dégâts causés par ces événements, sans décompte de passage.

Accueil du lundi au samedi : pour éviter l'attente et bénéficier d'un accompagnement particulier, la prise de rendez-vous est conseillée sur les jours habituellement dédiés (vendredi et samedi).

À savoir : la carte d'accès reste nécessaire pour accéder aux pôles recyclage et les règles habituelles continuent de s'appliquer (jours et horaires, déchets interdits, types de véhicules autorisés...).

> VIE ASSOCIATIVE

> LES ATELIERS DU MASCARET

> VENDREDI 6 MARS

L'association organise son assemblée générale annuelle.
Tél. : 06 59 92 85 35

> VENDREDI 20 MARS

Soirée mensuelle avec possibilité de dîner sur place.
Tél. : 06 59 92 85 35

> LA BABYLONE

> COURS ET STAGES

Cours continus de gravure avec Marine Mastin - 180€ - un mardi sur deux. Découvrez les différentes techniques de gravure à travers des projets variés et créatifs pendant 6 séances.

Inscriptions : 06 31 34 90 86 contact@marinemastin.com

Cours continus de mosaïque avec Victor Simoneau - 230€ les 8 séances, les vendredis et samedis, une semaine sur deux.

Inscriptions : 06 65 56 22 61 victorsimoneaulcg@gmail.com

Stage de tournage de poterie avec Valérie Dos Reis - 54€ la séance. Dimanche 8 mars. Fabrication d'un bol.

Inscriptions : 06 38 84 45 05 valerie.dosreis@gmail.com

Mini-stage de vitrail avec Louis Airieau - 50€. Vendredi 13 et mardi 24 mars. Réalisez un petit vitrail sur support et apprenez à sertir des morceaux de verre avec un ruban de cuivre, à monter, souder et étamer.

Inscriptions : 06 86 92 86 46 louis.airieau@wanadoo.fr

Atelier Linogravure - J'imprime mon totebag - 50€ - Samedi 14 mars. Venez graver vos tampons et imprimer sur tissu afin de réaliser votre tote bag personnalisé, à partir des visuels proposés.

Inscriptions : 06 31 34 90 86 contact@marinemastin.com

Atelier Linogravure - J'imprime mes cartes postales - 50€ - Samedi 28 mars. Venez graver et imprimer vos propres cartes postales, en gravant sur du Tetrapak, un matériau de récupération issu de nos cuisines !

Inscriptions : 06 31 34 90 86 contact@marinemastin.com

Stage de laine feutrée avec Emmanuelle Sage-Lenoir - 90€ - Dimanche 29 mars. Découvrez le feutrage en créant un tableau type kakemono !

Inscriptions : 06 86 28 97 10 ateliercouleuretlivenne@gmail.com

> LES CANAILLES DE PLASSAC

> SAMEDI 14 MARS

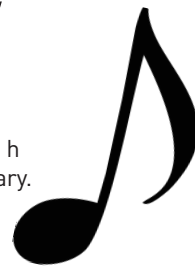
Les Canailles de Plassac et les Ateliers du Mascaret vous invitent aux Espaces Saquary à partir de 15h pour un goûter de Carnaval. Et, si la météo le permet, il sera suivi d'un défilé festif dans les rues de Plassac.



> ESPACES SAQUARY

> VENDREDI 13 MARS

Scène ouverte mensuelle à partir de 20 h au rez-de-chaussée des Espaces Saquary.
Tél. : 06 95 64 06 30



> SAMEDI 28 MARS

L'association vous propose une journée d'apprentissage « Greffer les arbres fruitiers ».

De 9h30 à 12h : séance théorique sur la physiologie des végétaux, le matériel, les différents types de greffes et l'entretien.

12h - 13h30 : repas partagé (auberge espagnole).

13h30 - 17h : vue de la greffe en place sur sauvage, greffe sur table. Apportez un sécateur et un greffoir si vous en possédez un et repartez avec un pommier greffé par vos soins.

Atelier pour 6 personnes, participation libre obligatoire (prix conseillé 60 € + adhésion obligatoire à l'association) Pour réserver, envoyez un mail à espaces.saquary@gmail.com avec GREFFES dans l'objet du mail.

> LES RATS DE CAVE

> SAMEDI 21 MARS

Stage de Bachata dans la salle polyvalente à partir de 19h puis soirée dansante et auberge espagnole (chacun apporte un plat, une boisson et ses couverts).
Stage + soirée : 10 € / 8 € pour les adhérents.
Soirée seule : 5 €

Infos : Joëlle (06 74 30 86 55) ou Françoise (06 82 11 99 82).

> FORMATION

> PORTES OUVERTES



L'Institut de formation Aide-Soignant, Ambulancier et Auxiliaire-Ambulancier de Blaye organise ses journées portes ouvertes vendredi 6 mars 2026, de 10h00 à 17h30, au sein de l'institut situé au 268 avenue Bel-Air à Cars. Tél. : 05 57 43 49 76

> BÉNÉVOLAT

> MARATHON DES VINS



Pour la 21^e édition qui aura lieu samedi 9 mai, les organisateurs recherchent comme chaque année des bénévoles afin de sécuriser les routes et gérer les ravitaillements.

Vous pouvez les contacter par mail : contact@marathondesvinsdeblaye.com

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Vendredi 6 mars : AG des Ateliers du Mascaret
- Samedi 7 mars : Match France-Écosse à 15h Chai Céline
- Vendredi 13 mars : Scène ouverte aux Espaces Saquary à partir de 20h
- Samedi 14 mars : Soirée Tournoi des Six Nations Chai Céline (match à 21h10)
- Samedi 14 mars : Carnaval des Canailles de Plassac et des Ateliers du Mascaret à partir de 15h
- Jeudi 19 mars : Soirée dégustation Chai Céline
- Vendredi 20 mars : Soirée des Ateliers du Mascaret
- Samedi 21 mars : Stage de Bachata des Rats de Cave dans la salle polyvalente
- Vendredi 27 mars : Soirée jeux de société Chai Céline
- Samedi 28 mars : Atelier « Greffer les fruitiers » aux Espaces Saquary (sur inscription)
- Dimanche 29 mars à 18h : concert violoncelle-guitare au château Mondésir Gazin

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • [f @PLASSAC](https://www.facebook.com/plassac)

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 39 - 03 -2026
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : C. Boussard / J-L. Bernard
Création : agence eden - Mise en page : Mairie de Plassac
Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

> VIE DE VILLAGE

> REPAS DE AÎNÉS

> MOMENT FESTIF

75 personnes ont participé au traditionnel repas annuel le 8 février. Le menu était concocté par le traiteur Au bon goût de Lapouyade et l'ambiance assurée par Anim music Passion.



> CAVE À VINS*

> PROGRAMME DE MARS

Samedi 7 mars à 15 h : match France-Écosse du tournoi des Six Nations.

Samedi 14 mars : soirée rugby avec le match France-Angleterre du tournoi des Six Nations à 21h10.

Jeudi 19 mars à partir de 19h : soirée dégustation Château Tour-Birol.

Vendredi 27 mars : soirée Trivial Pursuit vigne et vins et autres jeux de société.

Tél. : 06 75 61 00 92 et baravins@chai-celine.com



> BBQ

> TOUS LES DIMANCHES MATIN

Retrouvez le food truck de Laurent au port et ses grillades.
Pour réserver : 06 75 92 88 84

> PIZZAS

> TOUS LES MERCREDIS ET DIMANCHES SOIR

Le camion Les Pizzas de Val est présent au port deux soirs par semaine à partir de 18h.
Pour réserver : 06 48 95 75 81

> CONCERT

> DIMANCHE 29 MARS

Le Château Mondésir Gazin accueille l'association Vivace à 18h pour un duo violoncelle-guitare aux sonorités espagnoles.
Tarif : 20 €, réduit : 15 €. Infos : 06 20 33 94 25

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.